

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 04 novembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-157 à 25-164 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-165	24	04	09	28
De la délibération n°25-166 à 25-172 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-173	24	05	09	29
De la délibération n°25-174 à 25-181 incluse	26	05	07	31

Secrétaire : M. Olivier NIEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, FERRY, BRUN, ORTEGA, Mmes LÉOSTIC, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Ghislaine VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (Maire)

ABSENT EXCUSÉ N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : - M. Benoit BALSAN

ABSENT : - M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-168 Attribution des marchés de travaux pour la construction du gymnase Philippe Croizon Avenant 2 au lot 14 : Espaces verts et clôtures

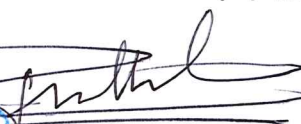
Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :
Par affichage, le

14 NOV. 2025

14 NOV. 2025

Fait à Louviers, le

14 NOV. 2025



Le Maire,
François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-168-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

N°25-168

**ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR LA
CONSTRUCTION DU GYMNASÉ PHILIPPE CROIZON
AVENANT 2 AU LOT 14 : ESPACES VERTS ET
CLÔTURES**

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'en raison de problématiques fonctionnelles du gymnase Maxime-Marchand, un nouvel équipement sportif est en cours de livraison.

Par délibération n° 23-005, en date du 6 février 2023, les membres du conseil ont confié au groupement Atelier Féret & Fréchon architectes / Reber / Kube structure / Technic consult / Impact acoustique / ViaMap / LLE coordination, sis 16 rue du Bailliage, 76 000 Rouen, la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un nouveau complexe sportif, pour un montant de 537 142,32 € € HT, soit 644 570,78 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Par délibération n° 24-036 en date du 25 mars 2024, les membres du Conseil ont autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour un montant de 3 844 237,59 € HT, soit 4 613 085,11 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Concernant le lot n° 14, relatif à aux espaces verts et aux clôtures, l'avancement du chantier rend nécessaires les modifications suivantes :

- déplacement de la clôture existante de la piste d'athlétisme pour une meilleure visibilité du bâtiment,
- augmentation du volume de terre végétale nécessaire sur le terrain,
- diminution de l'apport de végétation.

La plus-value engendrée par cet avenant est de 5 540,30 € HT.

Les membres du Conseil sont donc invités à approuver la conclusion de cet avenant et à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 2 au lot n° 14.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 24-036 en date du 25 mars 2024 ;

Vu le projet d'avenant joint en annexe à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer à signer l'avenant n° 2 au lot n° 14.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

